

CGT – FSU

Du Conseil général des Bouches du Rhône

Marseille le, 13 octobre 2011

Monsieur Jean Noël GUERINI
Président du Conseil général
Des Bouches du Rhône

Monsieur le Président,

Nos organisations syndicales déposent un préavis de grève pour le 17 novembre pour le personnel des collègues.

Pour les motifs suivants :

- L'abandon du système de répartition des emplois, la création d'emplois répondant aux besoins d'un service public de qualité ; en moyenne 4 postes par établissement,
- La résorption de la précarité existante de tous les contractuels dans les collègues pour de véritables emplois statutaires,
- IAT : abandon de la classification actuelle pour un régime indemnitaire mensuel sans reliquat au taux uniforme de 6 en fonction de l'échelle de rémunération,
- Carrières : ratios de promotion à 100 % pour tous les grades,
- Mobilité : une véritable CAP qui permet une totale transparence des opérations de mutation,
- Le maintien du cadre d'emploi et du cadrage national ARTT,
- L'arrêt du clientélisme institutionnel du Conseil Général,
- Un véritable dialogue social.

Conformément à l'article L.521-3 du Code du Travail, nous demandons à être reçus dans le cadre de ce préavis.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos respectueuses salutations.

Pour la CGT

Alain ZAMMIT

Pour la FSU

Bruno BIDET